

SÉANCE DU 8 DECEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski tenue le 8 décembre 2025, à la salle Anicet Proulx à Saint-Narcisse-de-Rimouski, et à laquelle étaient présents :

SOUCY, Gervais	Maire
POULIN, Serge	Conseiller #1
PROULX, Jonathan	Conseiller #2
FERLATTE, Stéphane	Conseiller #3
SOUCY, Guillaume	Conseiller #4
ROY-BÉLANGER, Catherine	Conseillère #5
LEVESQUE, Clément	Conseiller #6

Ainsi que madame Dominique Michaud, directrice générale/greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 19h00.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire remercie les gens présents dans l'audience pour leur présence.

20251214 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guillaume Soucy appuyé par Serge Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Narcisse-de-Rimouski en laissant le varia ouvert.

20251215 – PRESENTATION ET ADOPTION DES ETATS FINANCIERS AUDITES 2023

Suite à la présentation par la directrice générale des états financiers audités 2023 par la firme MNP, il est proposé par Catherine Roy-Bélanger appuyée par Clément Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers 2023 tel que présenté par la directrice générale et d'autoriser Gervais Soucy, maire et Dominique Michaud, directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document pour et au nom de la Municipalité.

20251216 – AVIS DE MOTION REGLEMENT #404-2025 « RÈGLEMENT D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DES TAXES FONCIÈRES SPÉCIALES ET DE SERVICES 2026 »

Moi Serge Poulin donne avis de motion qu'il sera présenté et adopté, à une séance subséquente, le règlement #404-2025 « RÈGLEMENT D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DES TAXES FONCIÈRES SPÉCIALES ET DE SERVICES 2026 »

20251217 - VARIA

Aucun point présenté en varia

20251218 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Test de sol sur le Duchénier, est-ce nécessaire.

20251219 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19h28.

En signant ce procès-verbal monsieur le maire, Gervais Soucy autorise et confirme toutes résolutions édictées dans ce dernier.

Gervais Soucy
Maire

Dominique Michaud
Dir. gén./greff.-trés.